SOUTENEZ LA FAUNE

DE VOTRE TERRITOIRE

DEVENEZ MÉCÈNE

CSFL
Centre de Sauvegarde
Faune Lorraine



CENTRE DE SAUVEGARDE DE LA FAUNE EN LORRAINE (CSFL)

LE CSFL, ACTEUR ENGAGÉ POUR LA FAUNE ET LA BIODIVERSITÉ EN LORRAINE

Depuis plus de dix ans, le Centre de Sauvegarde de la Faune en Lorraine (CSFL) agit au service de la préservation de la biodiversité et de la faune sauvage sur tout le territoire lorrain.

Reconnu pour son action de terrain en Lorraine, le CSFL œuvre chaque jour pour protéger la nature et sensibiliser chacun à l'importance de la biodiversité. Nos soigneurs accueillent quotidiennement des animaux victimes de collisions ou de détresse.

Cette mission, désormais reconnue par **la loi Matras du 25 novembre 2021,** constitue un **véritable service public :** les sapeurs-pompiers sont officiellement amenés à intervenir sur les animaux sauvages en détresse, et nous les assistons quotidiennement, qu'il s'agisse de captures d'individus errants ou de leur accueil au sein de nos installations.

Soutenir le CSFL, c'est s'engager concrètement pour la protection du vivant et pour la transmission d'un patrimoine naturel commun aux générations futures.



13
ANNÉES D'ACTIONS
Association créée en 2013 et ouverture du centre en 2016

22 674
ANIMAUX SECOURUS
Depuis l'ouverture du centre

2 000
COMMUNES COUVERTES
sur les départements 54, 55, 57 et 88

5
SALARIES
9 services civiques, 90 bénévoles actifs.

OBJECTIFS DU CSFL



PÔLE CENTRE DE SOINS
SAUVER, SOIGNER ET RELÂCHER

Chaque année, des milliers d'animaux sauvages sont accueillis, soignés et réhabilités avant leur retour à la nature.
Coût moyen : 200 € par animal, intégralement financé par les dons, les collectivités et le mécénat.
Nos équipes interviennent aussi sur le terrain, en lien avec les pompiers et services techniques.

PÔLE MÉDIATION FAUNE SAUVAGE
ACCOMPAGNER ET PRÉVENIR

Plus de **15 000 appels et mails traités chaque année**. Le CSFL apporte des solutions concrètes et des conseils pratiques pour une cohabitation respectueuse entre humains et faune sauvage.

PÔLE ÉTUDE ET CONSERVATION
CONNAÎTRE ET PROTÉGER

Suivi et protection d'espèces menacées comme le Busard cendré ou le Chat forestier.
Actions de terrain : inventaires naturalistes, protection de nids, restauration d'habitats (ex. : Opération Haies Lorraines).

PÔLE ANIMATION ET SENSIBILISATION
ÉVEILLER ET MOBILISER

Actions d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) : écoles, sorties nature, événements publics. En **2025, 4688 personnes ont été sensibilisées** à la protection du vivant.

POURQUOI SOUTENIR LE CSFL ?

UN ENGAGEMENT PORTEUR DE SENS ET DE VALEUR

SOUTENIR LA FAUNE SAUVAGE, C’EST AGIR POUR UN TERRITOIRE VIVANT ET DURABLE.



IMPACT ÉCOLOGIQUE
PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ DE LORRAINE

IMPACT SOCIAL ET TERRITORIAL
SERVICE RENDU AUX HABITANTS ET COLLECTIVITÉS

IMPACT D’IMAGE
VALORISER VOTRE ENGAGEMENT RSE

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE DU CSFL ? (1/2)

SOUTENIR LA FAUNE EN LORRAINE, C'EST BIEN PLUS QU'UN DON. C'EST UN INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE POUR VOTRE ENTREPRISE, VOS ÉQUIPES ET NOTRE TERRITOIRE COMMUN.

DISPOSITIF FISCAL AVANTAGEUX

Le mécénat offre un cadre fiscal très favorable aux entreprises au régime réel, qu'elles soient soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) ou à l'impôt sur le revenu (IR).

- Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 60 % de son montant.
- Les dons sont retenus dans la limite de 20 000 € ou de 0,5 % de votre chiffre d'affaires HT, si ce montant est plus élevé. L'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants.
- Les dons en nature et le mécénat de compétences ouvrent droit à la même réduction, sur la base de leur coût de revient.
- Le CSFL vous remet un reçu fiscal, à conserver pour justifier votre réduction.
- Un don versé avant la clôture de votre exercice compte pour cet exercice.

Exemple concret :
Un don de 5 000 € = une réduction d'impôt de 3 000 €
= un coût réel pour votre entreprise de 2 000 €

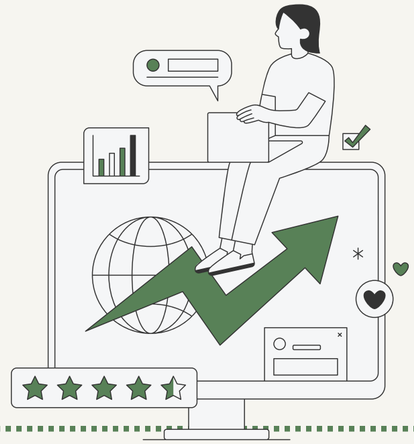

UN ENGAGEMENT CONCRET POUR LA VIE SAUVAGE DE LORRAINE

Apporter votre soutien au CSFL, c'est à la fois agir pour la faune sauvage et **valoriser votre ancrage local.**

- votre contribution aide à soigner et relâcher des animaux blessés tout en donnant à votre entreprise **une image engagée et responsable.**
- une démarche qui séduit : près de **94 % des Français jugent importante la mobilisation pour la protection de la biodiversité** (OFB / sondage Harris, 2022–2023)

POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE DU CSFL ? (2/2)

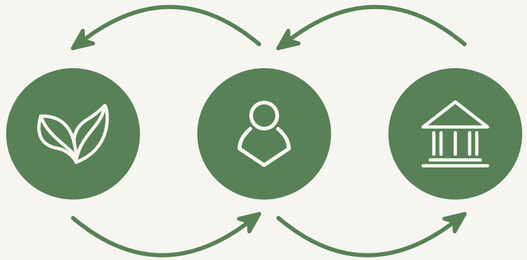

IMAGE DE MARQUE ET RSE

RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES

Donnez vie à vos engagements RSE.

Avec votre mécénat, la faune lorraine est protégée, les habitants accompagnés, et votre entreprise reconnue comme acteur durable et solidaire.

Votre soutien profite à tout le territoire.
Il garantit qu'un habitant, peut-être même l'un de vos salariés, saura vers qui se tourner en cas d'animal blessé.
C'est un service concret, utile à tous.

Amélioration de l'image publique : le mécénat environnemental renforce l'image de votre entreprise comme acteur responsable et engagé.

Valorisation de la RSE : une démarche attendue par vos clients, partenaires, collaborateurs et investisseurs.

UN OUTIL DE COHÉSION INTERNE

Nous soutenir, c'est **fédérer vos équipes autour d'un projet local, concret et profondément humain : le sauvetage d'animaux sauvages de notre région.**

Cet engagement crée une véritable **fierté partagée.**

Vos collaborateurs deviennent acteurs de la protection d'un **patrimoine vivant qui nous relie tous,** celui des forêts, des prairies et des jardins de Lorraine.

Mécénat de compétences : vos équipes (juristes, communicants, informaticiens, techniciens du bâtiment...) possèdent **une expertise précieuse.** Mettre leurs compétences au service du centre le temps d'une mission est une expérience très **valorisante pour eux et très utile pour nous.**

PARTENAIRE 1 % FOR THE PLANET

Le CSFL est association partenaire de 1 % for the Planet.
Votre entreprise est membre ? Vous pouvez consacrer tout ou partie de votre 1 % à la faune sauvage de Lorraine, comme le fait déjà la Fabrique à Filets.
Comme tout don, il ouvre droit à la réduction d'impôt de 60 %.

QUELQUES EXEMPLES CONCRETS



La prise en charge complète d'un animal en détresse, de son arrivée à son relâcher, représente un **coût moyen de 200€.**

Ce budget de fonctionnement ne peut être efficace sans des **infrastructures adaptées, dont la construction ou la rénovation sont complexes et coûteuses.**
Ainsi, votre soutien nous permet de financer très concrètement ces trois piliers de notre action et de transformer chaque don en un impact direct pour nos pensionnaires.

- **AVEC 600€, VOUS FINANCEZ LA PRISE EN CHARGE DE 3 MAMMIFÈRES**
- **AVEC 3 000€, VOUS NOUS AIDEZ À RENOUVELER UNE VOLIÈRE DE RÉÉDUCATION**
- **AVEC 10 000€, VOUS FINANCEZ 6 MOIS D'ALIMENTATION SPÉCIALISÉE** *(LAITS MATERNISÉS, PROIES, POISSONS)* **INDISPENSABLE AUX SOINS DE NOS PENSIONNAIRES**

NIVEAUX DE MÉCÈNAT

CONTREPARTIES	MÉCÈNE “HÉRISSON” 200 À 500 €	MÉCÈNE “MARTINET” 501 À 2000 €	MÉCÈNE “RENARD” 2001 À 5000 €	MÉCÈNE “CHAT FORESTIER” 5001 À 10 000 €	MÉCÈNE “PYGARGUE” + DE 10 000 €
Newsletter “partenaires”	✓	✓	✓	✓	✓
Logo sur le site internet du CSFL		✓	✓	✓	✓
“Zoom” sur les réseaux sociaux		✓	✓	✓	✓
Article “Zoom” sur le site internet et la newsletter			✓	✓	✓
Logo sur les supports print du CSFL				✓	✓
Un atelier de sensibilisation pour vos équipes * (*conditions et tailles des groupes à définir en amont)				✓	✓
Un tirage photo grand format avec mention du partenariat (pour affichage dans vos locaux)					✓

Les contreparties restent inférieures à 25 % du montant du don, conformément à la doctrine fiscale.

CONTACTS

Contacts partenariats et mécénat :

Virginie Joalland
chargée de mission
administratif@csfl.fr

Crédits photos :
Pages 1, 2, 3,4,7 et 9 : Frédéric Burda

csfl.fr

